



Conseil Général de Ropraz
P.a. M. Simon Gilliéron, président
Route de Bourg-Dessous 1
1088 Ropraz

Ropraz, le 4 juin 2019

EXTRAIT

du Procès-verbal de la séance du Conseil général du 3 juin 2019

Présidence : M. Simon GILLIERON

- Vu le préavis municipal n° 01/2019 sur le rapport de gestion 2018
- Ouï le rapport de la commission de gestion du 27 mai 2019,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

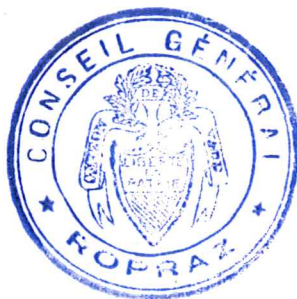
le Conseil Général de Ropraz décide

d'accepter le préavis municipal n° 01/2019 concernant le rapport de gestion 2018 de la Commune de Ropraz tel que présenté,

ceci à l'unanimité.

Le Président :

Simon GILLIERON



La Secrétaire :

Diane BAUD



Conseil Général de Ropraz
P.a. M. Simon Gilliéron, président
Route de Bourg-Dessous 1
1088 Ropraz

Ropraz, le 4 juin 2019

EXTRAIT

du Procès-verbal de la séance du Conseil général du 3 juin 2019

Présidence : M. Simon GILLIERON

- Vu le préavis municipal n° 02/2019 sur les comptes 2018 de la Commune de Ropraz,
- Ouï le rapport de la commission de gestion du 27 mai 2019,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

le Conseil Général de Ropraz décide

d'accepter le préavis municipal n° 02/2019 concernant les comptes 2018 de la Commune de Ropraz tel que présenté,

ceci à l'unanimité.

Le Président :

Simon GILLIERON



La Secrétaire :

Diane BAUD



Conseil Général de Ropraz
P.a. M. Simon Gilliéron, président
Route de Bourg-Dessous 1
1088 Ropraz

Ropraz, le 4 juin 2019

EXTRAIT

du Procès-verbal de la séance du Conseil général du 3 juin 2019

Présidence : M. Simon GILLIERON

- Vu le préavis municipal n° 03/2019 sur une demande de crédit de CHF 333'000.- TTC pour le remplacement de la conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie entre les lieux-dits « les Planches » et « Ussières » et pose d'un collecteur d'eau usée,
- Oui le rapport de la commission des finances du 15 mai 2019,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

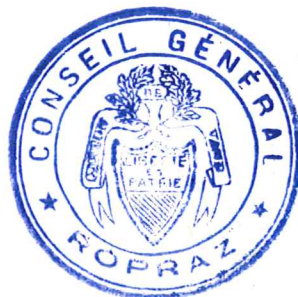
le Conseil Général de Ropraz décide

d'accepter le préavis municipal n° 03/2019 concernant une demande de crédit de CHF 333'000.- TTC pour le remplacement de la conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie entre les lieux-dits « les Planches » et « Ussières » et pose d'un collecteur d'eau usée, tel que présenté,

ceci à l'unanimité.

Le Président :

Simon GILLIERON



La Secrétaire :

Diane BAUD



Conseil Général de Ropraz
P.a. M. Simon Gilliéron, président
Route de Bourg-Dessous 1
1088 Ropraz

Ropraz, le 4 juin 2019

EXTRAIT

du Procès-verbal de la séance du Conseil général du 3 juin 2019

Présidence : M. Simon GILLIERON

- Vu le préavis municipal n° 04/2019 sur une demande de crédit de CHF 170'000.00 TTC pour l'extension de conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie entre les lieux-dits « Verney » et « Fossiaudan »,
- Ouï le rapport de la commission des finances du 15 mai 2019,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

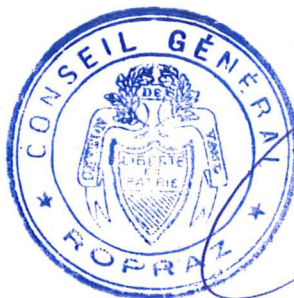
le Conseil Général de Ropraz décide

d'accepter le préavis municipal n° 04/2019 concernant une demande de crédit de CHF 170'000.00 TTC pour l'extension de conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie entre les lieux-dits « Verney » et « Fossiaudan », tel que présenté,

ceci à 26 oui, 6 abstentions et 1 refus.

Le Président :

Simon GILLIERON



La Secrétaire :

Diane BAUD